

Programme de Formation

CERTIFICAT FÉDÉRAL D'APTITUDE D'ANIMATEUR DO IN FFST



FEDERATION SHIATSU FRANÇAISE
FFST
TRADITIONNEL

Version : mai 2021

Sommaire

➤ Définition du Do-In FFST	p.3
➤ Code de déontologie de l'Animateur Do-In FFST	p.4
➤ Informations générales sur le cursus agréé FFST	p.4
▪ Objectifs et capacités de l'Animateur Do-In FFST	p.5
▪ Cursus de formation de l'Animateur Do-In FFST	p.6
➤ Connaissances fondamentales pour la Certification FFST.....	p.9
➤ Certification Fédérale d'Aptitude d'Animateur Do-In	p.13
➤ Formation continue et label FFST.....	p.15
➤ Annexes :	p.18
➤ Annexe 1 - Code de déontologie	p.16
➤ Annexe 2 - Fiche d'évaluation CF2ADI.....	p.18
➤ Annexe 3 - Fiche d'inscription au CF2ADI	p.20
➤ Fiche de séquence	p.21
➤ Livret pédagogique du stagiaire.....	p.22

Information formateurs, assistants et stagiaires

Le présent document est actualisé chaque année.

Il reprend tous les ajustements intervenus depuis la précédente édition.

Entre-temps, si des modifications doivent intervenir, celles-ci sont communiquées via le "le Bulletin du Formateur" (ex Méridiens 12) – bulletin de communication entre le Comité Pédagogique et les formateurs et assistants. Charge à eux de transmettre ces informations à leurs stagiaires.

Il n'existe plus de version papier de ce livret, **il est recommandé aux formateurs d'en faire une lecture attentive avec leurs stagiaires en début d'année et de les inciter à l'imprimer.**

Le Comité Pédagogique de la FFST

Définition du Do-In FFST

➤ Le Do-In : voie de l'énergie / Auto-Shiatsu

Discipline de prévention d'origine japonaise composée d'un ensemble de techniques corporelles et mentales alliant postures, mouvements, étirements, auto-shiatsu respiration, relaxation et méditation.

Ce travail réalisable par et sur soi-même vise à harmoniser la circulation énergétique, renforcer et entretenir l'état de santé.

Les exercices de Do-In visent donc à stimuler les grandes fonctions du corps : la respiration, la circulation, la digestion, le système nerveux et l'énergie. Il s'inscrit dans le domaine de la prévention et du bien-être-santé et est un excellent complément au Shiatsu.

Pour qui ?

Le Do-In est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière. Il est utilisé fréquemment par les praticiens de Shiatsu pour se préparer à leur journée de travail.

Pourquoi ?

Le Do-In aide à prévenir et à rétablir les dysfonctionnements de l'organisme liés à une mauvaise circulation de l'énergie corporelle. Cette technique est basée sur le concept des méridiens d'acupuncture.

Les bienfaits :

- ✓ aide à faire circuler l'énergie dans le corps et à la renforcer (autorégulation),
- ✓ assouplit le corps,
- ✓ optimise les fonctions de l'organisme,
- ✓ aide à entretenir son bien-être, sa santé et sa vitalité,
- ✓ contribue à trouver la détente et le calme intérieur

Comment ?

- ✓ gérer son énergie pour trouver un état d'équilibre,
- ✓ s'étirer, corriger sa posture, respirer en conscience pour détendre les tensions du corps,
- ✓ se relaxer, méditer pour apaiser son esprit,
- ✓ une fois initié, le Do-In est une méthode que l'on peut pratiquer seul en toutes circonstances.

La pratique du Do-In n'a, en aucun cas, de prétention médicale ou paramédicale. Elle apporte une aide et un accompagnement, mais ne se substitue, en aucune façon, à un quelconque acte médical.

Code de déontologie Do-In FFST

Information importante :

Les stagiaires ont obligation de remettre un exemplaire de ce code de déontologie, daté et signé dès le début de leur formation. Chaque centre de formation est tenu de garder en archivage, tous les codes de déontologie de l'ensemble des stagiaires et ceci dès le début de la formation.

A la demande du CP ou de la Commission d'Éthique, chaque responsable de centre de formation aura pour obligation d'envoyer sous 8 jours à la FFST, le ou les Code(s) de Déontologie réclamé(s).

Cette procédure permet à la FFST d'avoir un document de référence en cas de non-respect de ce code par un stagiaire, et par conséquent d'avoir un moyen d'action. A ce sujet, il est précisé que le formateur ainsi qu'un chargé de mission sont en charge de vérifier tous les sites internet et réseaux sociaux des stagiaires. En cas de non-respect de ce code de déontologie, le Comité Pédagogique et la Commission d'Éthique de la FFST ont la possibilité de mettre des sanctions allant de l'avertissement à l'interdiction de se présenter à l'examen fédéral.

Se reporter à l'annexe 1

Informations générales sur le cursus agréé FFST

Rappelons, ici, que dans l'état actuel de la législation française, il n'existe pas de Diplôme d'État d'Animateur Do-In (le diplôme étant un titre délivré par une université, une école d'État, etc.), mais un Certificat Fédéral d'Aptitude d'Animateur Do-In (CF2ADI) visant à valider le cursus d'études d'un candidat avec un examen pratique et une soutenance de « projet professionnel ».

Tous les candidats à ce certificat, doivent être rattachés à un formateur et un centre de formation accrédité FFST. Aucune candidature libre n'est possible.

Tous les stagiaires doivent être à jour de leur cotisation pour faire valider le nombre d'heures de leur cursus et se présenter au CF2ADI.

1. Objectifs et capacités de l'animateur Do-In FFST

Les objectifs de la formation d'animateur Do-In :

- ✓ Comprendre la philosophie du Do-In et savoir la transmettre
- ✓ Développer son ressenti physique et énergétique
- ✓ Avoir la bonne posture : se centrer, s'ancrer, respirer
- ✓ Pouvoir prévenir et régulariser ses propres déséquilibres énergétiques
- ✓ Être capable de construire une séance et de l'animer
- ✓ S'adapter aux diverses situations : publics et lieux
- ✓ Maîtriser les divers protocoles de prévention-santé

A l'issue de cette formation l'animateur Do-In devra avoir développé les aptitudes selon les objectifs fixés et acquis des capacités dans les domaines suivants :

Les Capacités :

➤ **La théorie**

- ✓ Savoir expliquer la philosophie du Do-In avec un langage simple et compréhensible par tous
- ✓ Expliquer le déroulement d'une séance
- ✓ Maîtriser les bases énergétiques fondamentales de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)

➤ **La pédagogie / le relationnel**

- ✓ Cerner et évaluer les particularités de son public et s'adapter au lieu de la séance
- ✓ Porter une tenue adéquate pour animer sa séance mais en restant en cohésion avec le public, le lieu...
- ✓ Savoir séquencer la séance (gestion du temps) tout en gardant une capacité d'adaptation en faisant preuve de flexibilité (possibilité de changer en cours de route)
- ✓ Établir des consignes précises pour la bonne exécution de l'exercice dans les règles de sécurité
- ✓ Dérouler sa séance de manière fluide avec un langage clair
- ✓ Savoir être à l'écoute et gérer le groupe (corrections, réponses ou demande, prise en compte des critiques, ne pas se laisser déstabiliser et garder le contrôle de la séance...)
- ✓ Savoir capter et maintenir l'attention des participants

➤ **La technique**

- ✓ Maîtriser les gestes et postures et savoir les transmettre
- ✓ Savoir démontrer la technique ou en déléguer la démonstration en cas d'incapacité temporaire
- ✓ Savoir opérer les corrections individuelles

➤ **L'évaluation**

- ✓ S'auto-évaluer à la fin de séance
- ✓ Demander un retour des participants

A l'issue de son animation lors de la certification fédérale, le stagiaire sera évalué sur les différents critères cités ci-dessus.

Se reporter annexe 2

➤ **L'éthique**

- ✓ Respecter le code déontologie de l'animateur Do-In FFST (lu, approuvé et signé)

Se reporter annexe 1

2. Cours de l'animateur Do-In FFST

La formation d'animateur Do-In est un cursus qui s'adresse aux personnes ayant pour objectif une pratique professionnelle.

Elle comprend :

- ✓ **196 heures minimum de formation théorique et pratique**
- ✓ **un suivi pédagogique tout au long de la formation**
- ✓ **un examen fédéral final en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude d'Animateur Do-In FFST (CF2ADI)**

Ce cursus répond aux exigences des professionnels du Shiatsu et du Do-In et permet d'acquérir toutes les aptitudes nécessaires pour lancer son activité professionnelle.

➤ **Contenu du parcours de la formation**

1- Tronc commun composé de 4 modules et d'un travail personnel (184 heures)

- ✓ Anatomie-Physiologie-Pathologie (35 heures) ou équivalences
- ✓ Bases énergétiques fondamentales de la MTC (35 heures) ou équivalences
- ✓ Pédagogie et pratiques (80 heures)
- ✓ Installation professionnelle (4 heures)
- ✓ Travail personnel pédagogie pratique et projet professionnel (30h)

2- Formation aux premiers secours - PSC1 ou être titulaire du PSC1 datant de moins de 5 ans (\pm 10h)

3- Stage d'immersion auprès d'un animateur / formateur Do-In agréé FFST (2h)

4- Spécialisation post CF2ADI (7h)

Dans le cadre de la formation continue, des règles de formation en vigueur et afin de garantir le label FFST, il est conseillé de suivre au minimum un master « spécialité Do-In » dans les 3 ans qui suivent la certification.

Ces stages seront annoncés par les formateurs en fonction de leurs spécialités.

- ✓ Do-In sur chaise de bureau
- ✓ Do-In et maternité
- ✓ Do-In postural
- ✓ Do-In prévention santé post shiatsu
- ✓ Do-In du sportif
- ✓ Do-In et cancer du sein
- ✓ Do-In et autisme
- ✓ Do-In enfants
- ✓ Do-In seniors
- ✓ Do-In en voyage...

➤ **Le CF2ADI**

Pour obtenir le Certificat Fédéral d'Aptitude d'Animateur Do-In :

- ✓ Avoir validé les 4 modules du tronc commun
- ✓ Réussir les contrôles continus et les évaluations
- ✓ Elaborer un projet professionnel et le soutenir devant un jury professionnel
- ✓ Réussir l'épreuve pratique finale (mise en situation d'une séance de Do-In sur tirage au sort)

Durée de l'examen fédéral : 1 jour

Remise du CF2ADI en cas de réussite aux épreuves.

➤ **Débouchés professionnels**

Le certificat Fédéral d'Aptitude d'Animateur Do-In, peut permettre d'exercer professionnellement le Do-In en entreprise, EHPAD, associations sportives, hôpitaux...) ou comme indépendant (auto-entreprise, profession libérale) au sein de son propre cabinet, en "free-lance", à domicile etc...). Cette formation remplit tous les critères définis par la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel pour l'obtention du CF2ADI.

➤ Modalités d'admission

La formation est ouverte aux personnes qui s'inscrivent dans une démarche de formation professionnelle. Selon le niveau préalable d'admission, elle peut se dérouler entre 6 et 18 mois.

Le futur stagiaire doit avoir un entretien avec le responsable du centre de formation en vue de l'admission définitive.

- ✓ Cette étape permet au stagiaire de valider son choix et de s'assurer que la formation lui corresponde.
- ✓ Au centre, de s'assurer que le stagiaire présente toutes les qualités requises pour intégrer le cursus de formation.

TABLEAU DES EQUIVALENCES ET DES PRE REQUIS POUR L'OBTENTION DU CF2ADI

(le module 2 doit être nécessairement acquis dès le début de la formation)

Postulants	Module 1 anat/physio	Module 2 MTC	Module 3 Pédagogie et pratiques	Module 4 Installation professionnelle	PSC1 (datant de – 5 ans le jour de la certification)
Durée :	35H	35H	80H	4H	10 H
Formateurs Shiatsu FFST	ACQUIS	ACQUIS	ACQUIS	OUI	OUI
Praticiens Shiatsu FFST	ACQUIS	ACQUIS	OUI	OUI	OUI
Stagiaires Shiatsu FFST minimum en 3 ème année	ACQUIS (si niveau anat- physio réalisé dans cursus Shiatsu ou équivalence)	ACQUIS (si attestation du formateur Shiatsu sur le programme do-in)	OUI	OUI	OUI
Stagiaires Shiatsu FFST 1ère et 2ème années	ACQUIS (si niveau anat- physio réalisé dans cursus Shiatsu ou équivalence)	OUI	OUI	OUI	OUI
Stagiaires hors cursus FFST	ACQUIS si équivalence	OUI	OUI	OUI	OUI

Connaissances fondamentales pour la certification FFST

➤ Les bases énergétiques fondamentales de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)

Pré-requis obligatoire avant le module 3 pédagogie et pratiques sauf dispenses ou équivalences sur justificatifs fournis au centre de formation.

Lors du cursus de l'animateur Do-In les stagiaires seront formés aux principaux items de la théorie et de la philosophie du Do-In. Le stagiaire peut effectuer ce module auprès d'un formateur MTC accrédité FFST de son choix.

Programme MTC (minimum 35h pour les non dispensés)

- ✓ la prévention de la santé
- ✓ les grands principes (yin/yang, le ki, les 5 éléments...)
- ✓ connaissance des 12 méridiens traditionnels, Vaisseaux Conception et Gouverneur
- ✓ les 26 principaux points énergétiques : 1V – 20GI – 10V – 20VB – 12V - 20VG
1P – 17VC - 12VC – 25 E – 6VC - 4GI – 5 TR – 11GI - 3C – 6MC – 9P – 7MC –
7C - 8MC - 30VB - 34VB – 36 E – 57V – 1R - 6 RP...
- ✓ le Hara et les 3 foyers
- ✓ les causes des déséquilibres énergétiques : (climats, émotions, autres facteurs...)
- ✓ ...

Chaque centre est bien entendu libre d'approfondir ce programme, qui est le minimum requis. Le contrôle continu est à la charge du formateur. L'attestation fournie par le formateur MTC précise la réussite et le nombre d'heures effectuées. Ces indications seront portées sur le livret pédagogique du stagiaire en vue de la poursuite de la formation et de la Certification Fédérale.

➤ Anatomie – Physiologie

Pré-requis obligatoire avant le module 3 pédagogie et pratiques sauf dispenses ou équivalences sur justificatifs fournis au centre de formation (cf. liste des diplômes ou activités professionnelles dispensée p10).

Le stagiaire peut effectuer ce module auprès d'un formateur Anatomie/Physiologie accrédité FFST de son choix (en présentiel ou à distance), ou par le cours "Minerve" s'il n'a pas d'autre possibilité.

Programme conseillé (minimum 35h pour les non dispensés) :

- Organisation générale du corps humain
- La cellule
- L'appareil locomoteur : les os, les articulations, les muscles
- L'appareil cardiovasculaire
- L'appareil respiratoire
- L'appareil digestif
- Le système nerveux
- Le système endocrinien
- Le sommeil
- L'équilibre acido-basique
- Le stress : burn-out, dépression
- Le cancer
- Les principales pathologies des différents appareils...

Chaque centre est bien entendu libre d'approfondir ce programme, qui est le minimum requis. Le contrôle continu est à la charge du formateur. L'attestation fournie par le formateur d'anatomie-physiologie précise la réussite et le nombre d'heures effectuées. Ces indications seront portées sur le livret pédagogique du stagiaire en vue de la poursuite de la formation et de la certification fédérale.

Liste des professions pour la dispense du module 1 (anatomie-physiologie)

diplômes ou activités professionnelles	dispense
agent d'accompagnement en station thermale	non
ambulancier	non
DE aide médico-psychologique	oui
assistant dentaire	non
Bac général filière S	non
Bac pro / techno SMS / ST2S	non
BEP sanitaire et social	non
BEPA service aux personnes	non
BP préparateur en pharmacie	oui
BTS diététique	non
CAP petite enfance	non
chiropraticien	oui
chirurgien-dentiste	oui
DE / DTS manipulateur en électroradiologie	oui
DE aide-soignant	oui
DE auxiliaire puériculture	oui
DE ergothérapeute	oui
DE masseur-kinésithérapeute	oui
DE pédicure-podologue	non

DE psychomotricien	oui
DE technicien en analyses médicales	non
éducateur spécialisé	non
éducateur sportif 1 ^{er} degré	oui
éducateur sportif 2 ^{ème} degré	oui
éducateur sportif avec tronc commun (ancien BEES / nouveau BPJEPS)	oui
enseignant en anatomie-physiologie écoles supérieures / classes prépa	oui
esthéticienne (BTS seul, sans anatomie / physiologie préalable)	non
esthéticienne (CAP / BEP)	oui
étiopathe	oui
infirmier	oui
infirmier spécialisé / anesthésie / bloc opératoire	oui
licence STAPS	oui
licence SVT	oui
médecin	oui
ostéopathe	oui
PCEM 1 prépa médecine validée	oui
pharmacien	oui
professeur de danse avec DE	oui
professeur de danse sans DE	non
professeur EPS	oui
professeur SVT	oui
puéricultrice	oui
sage-femme	oui
secrétaire médicale	non
visiteur médical homologué niveau 3	non
vétérinaire	oui

➤ Pédagogie, pratiques et techniques

Ce module 3 (80 heures) aura pour objectif d'amener le stagiaire à exercer le métier « Animateur Do-In » (cf objectifs et capacités page 6)

Il permettra au stagiaire d'acquérir toutes les bases pédagogiques, techniques et pratiques.

Programme 80h minimum :

- Présentation, historique, philosophie
- Les bases : contenus et définition
- Les techniques (postures, mouvements, respiration, étirements, relaxation, méditation, auto-shiatsu)
- Applications pratiques : do-in de saison, do in et stress, do-in et mal de dos, do-in en entreprise, do-in et sommeil, do-in et fatigue.
- Les différents publics et participants (enfants, femmes, seniors, sportifs, actifs...)
- Préparation à l'examen fédéral et aide à la présentation du projet professionnel
- ...

Chaque centre est bien entendu libre d'approfondir ce programme, qui est le minimum requis. Le contrôle continu est à la charge du formateur. L'attestation fournie par le formateur précise la réussite et le nombre d'heures effectuées. Ces indications seront portées sur le livret pédagogique du stagiaire en vue de la poursuite de la formation et de la certification fédérale.

➤ **Installation professionnelle**

Aide le stagiaire à mener à bien son projet et réussir son installation.

Programme (minimum 4 heures) :

- Le Do-In et les débouchés professionnels
- Démarches administratives (statuts, déclarations, assurances...)
- Les relations avec les autres professionnels (conventions, contrats, devis, factures, tarifs...)
- Savoir se présenter et négocier
- ...

➤ **Formation aux premiers secours (PSC1) ou équivalence**

Pour se conformer au code de déontologie de la FFST, la formation aux premiers secours est obligatoire pour suivre le cursus de formation de l'animateur Do-In et en vue de la certification fédérale.

L'attestation est vérifiée par le formateur. Elle fait partie des prérequis demandés lors de l'inscription au CF2ADI. Elle sera inscrite par la FFST sur le livret pédagogique le jour de l'examen.

Les professions suivantes, sur présentation de justificatifs, sont dispensées de cette formation : secouristes du travail, pompiers, médecins urgentistes, médecins anesthésistes, sages-femmes, infirmières et aides-soignantes en milieu hospitalier (à condition d'avoir suivi une formation de recyclage en interne, à justifier).

Toutes les autres formations (BNS, AFPS) doivent faire l'objet d'une remise à niveau de moins de 5 ans.

Certification Fédérale d'Aptitude d'Animateur Do-In

À la fin de son cursus, le candidat doit être capable d'animer une séance de Do-In séquencée en adéquation avec le thème, le lieu, le public. Il doit pouvoir établir des consignes précises pour la bonne exécution de l'exercice dans les règles de sécurité. Il doit également faire preuve d'un comportement empreint de sérieux, de respect et de confidentialité vis à vis de son public. Il est rappelé que l'épreuve pédagogie-pratique n'est pas la démonstration d'une suite de techniques mais avant tout une animation de séance fluide, explicite, adaptée et en sécurité.

➤ Conditions pour se présenter au CF2ADI

1. être adhérent FFST et à jour de sa cotisation.
2. Remarque importante : un candidat dont le formateur ne serait pas à jour de sa cotisation, ne pourra pas se présenter à l'examen.
3. connaître et observer en tout point le code de déontologie Do-In de la FFST (**Annexe 1**)
4. avoir suivi les cours pédagogie-pratique de 80 heures minimum auprès d'un formateur agréé FFST, auxquels se rajoutent les 4 heures d'aide à l'installation professionnelle et les 2 heures minimum de stage d'accompagnement.
5. avoir validé les modules MTC et d'Anatomie - Physiologie, ou être dispensé.
6. être titulaire d'une formation aux premiers secours (PSC1) ou présenter une équivalence.
7. avoir construit et rédigé son projet professionnel
8. produire un extrait de casier judiciaire vierge (bulletin N° 3) de moins de 3 mois au moment de l'inscription.
9. régler, à l'ordre de la FFST, les frais d'inscription à l'examen (un candidat ne se présentant pas à l'examen, ne pourra prétendre au remboursement de son inscription, sauf pour raison valable justifiée).
10. livret Pédagogique dûment rempli et complété par le formateur (**Annexe 5**)
11. fiche d'inscription remplie et validée par le Formateur (**Annexe 4**)

➤ Modalités des évaluations pour l'obtention du CF2ADI

1. L'évaluation des connaissances théoriques se fera à l'issue de la formation sous la responsabilité du formateur Do-In FFST du candidat, à charge pour lui de faire parvenir cette évaluation à la FFST. (**Annexe 2**)
2. L'évaluation professionnelle, pratique et pédagogique se fera dans les locaux de la FFST sur la base de deux épreuves :
 - ✓ Présentation et soutenance d'un projet professionnel avec un support écrit de 5 à 10 pages
 - ✓ Conduite d'une séance pratique de Do-In suite à tirage au sort d'un sujet et rédaction d'une fiche de séquence. (**Annexe 3**)

Dans le cadre de la formation continue, des règles de formation en vigueur et afin de garantir le label FFST, il est conseillé de suivre au minimum un master « spécialité Do-In » dans les 3 ans qui suivent la certification.

Ces stages seront annoncés par les formateurs en fonction de leurs spécialités.

(cf : liste des spécialités et des formateurs aptes à les enseigner p15)

➤ **Déroulement de l'examen fédéral**

- ✓ Lieu : Paris au siège de la FFST
- ✓ Dates : 3^{ème} WE de juin et 3^{ème} WE de novembre
- ✓ Durée de l'examen par candidat : 1h mais sa présence est requise pour toute la durée de l'examen
- ✓ présentation du projet professionnel : 20 mn (présentation : 10 mn et soutenance : 10 mn)
- ✓ tirage au sort du sujet et temps de préparation de la fiche de séquence : 20 mn
- ✓ conduite de la séquence préparée : 20 mn.

Note : Comme dans tout examen, les documents de cours et fiches de séquences préparées à l'avance, ne sont pas admis lors des épreuves.

Projet professionnel :

Le candidat arrivera le jour de l'examen avec un exemplaire imprimé de son projet professionnel pour le présenter et le laisser dans son dossier fédéral. Projet d'environ 5 à 10 pages imprimées. Ce n'est pas le nombre de pages qui compte dans le projet, ni la forme mais son contenu et la motivation du candidat pour le présenter et le soutenir.

Ce projet et sa soutenance a pour objectifs :

- De connaître le candidat et son parcours professionnel
- D'apprécier ses motivations : pourquoi a-t-il suivi le cursus d'animateur Do-In ? Qu'est-ce que cela lui a apporté ?
- De comprendre son projet professionnel : comment veut-il exercer le métier d'animateur Do-In ? Auprès de quel public ? A-t-il envisagé de se spécialiser ?...

Conduite de la séquence tirée au sort

Le candidat tire au sort un sujet parmi les thèmes principaux sur lesquels il a été formé :

- Do-In prévention de saison x 5
- Do-In et stress, tensions nerveuses
- Do-In et mal de dos
- Do-In et fatigue générale
- Do-In et sommeil
- Do-In et douleurs diverses contextualisées

Et un public de participants :

- Actif en entreprise
- Tout public

- Senior
- Sportifs
- Femmes

Le candidat a 20 minutes pour préparer sa fiche de séquence.

Présentation de celle-ci et conduite d'une partie de la séquence de 20 min.

Se reporter Annexe 4

Formation continue et label FFST

Dans le but de la formation continue, des règles de formation en vigueur et afin de garantir le label FFST, il est conseillé de suivre au minimum un module « Spécialité Do-In » dans les 3 ans qui suivent la certification.

➤ Listes des formateurs Do-In FFST et spécialités dispensées :

NOM	PRENOM	LIEU ACTIVITE	SPECIALITES DO-IN
ALLET	Sophie	31/Toulouse	Sportif / Grossesse
ALLARD	Sylvie	75/Paris	Femme/ Grossesse
BENOIT-DUR	Michelle	77/Melun	
CAPEL	Valérie	75/Paris– 78/Carrières s/s	Pathologies femmes : K sein /endométriose Mal de dos / Enfants / Post-shiatsu
COHEN-HADIA	Catherine	84/Avignon	
CICCARIELLO	Salima	13/Marseille	
COURROUX	Danièle	94/Maisons-Alfort	
DELAGE	Laurence	31/Toulouse	
FERLAY	Bernard	69/Lyon	
HAMELIN	Pascale	33/Bazas	
LIGOT	Hervé	78/ Sonchamp	Sportif / Handicap / Spécial dos
MAISON	Françoise	87/ St Laurent s/Gorre	Cancer - Séniors
MAZILIE	Jacques	16/Châteauneuf	Cancer – Séniors – Fatigue - Dépression
PILONI	Pascale	13/ Marseille	
REBOURS	Isabelle	05/Briançon	Seniors
ROSO	Mariane	34/ Restinclières	
RUPP	Elisabeth	35/Chateaubourg	
TOUCHET	Elisabeth	40/ Soustons	
TRESOR	Cybèle	97/Guadeloupe	
ZUBELLI	Max	91/ Longpont sur Orge	
ZUSSY	Céline	57/Meclèves	

ANNEXE 1 - Code de déontologie Do-In FFST

Application aux pratiquants de Do-In et aux détenteurs du certificat d'aptitude d'Animateur Do-In et aux Formateurs Do-In certifiés FFST

Tout animateur ou formateur Do-In de la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel (FFST) s'engage, dès son inscription, au respect de ce code de déontologie conforme à l'esprit du Shiatsu et du Do-In, à la lettre des statuts, au règlement intérieur de la FFST, et aux lois et règlements en vigueur, tant français qu'euro-péens.

En conséquence, il s'engage également sur l'honneur à :

- ✓ exercer son art dans le respect total de l'intégrité physique et morale des personnes dont il aura la charge en encadrement lors de formation ou lors de la tenue d'ateliers dédiés à cette discipline,
- ✓ respecter une stricte confidentialité,
- ✓ toujours garantir une prestation optimale, notamment en maintenant ses compétences au plus haut niveau à l'aide de cours, stages et formations complémentaires, y compris après sa certification,
- ✓ **mener ses activités de Do-In en excluant toute forme de prosélytisme confessionnel, politique ou sectaire, ce qui constituerait un motif de radiation,**
- ✓ **être détenteur de la formation aux premiers secours**, datant de moins de cinq ans, délivrée par la Croix-Rouge Française, la Protection Civile, ou tout autre organisme habilité, ou à présenter une équivalence. En outre, il doit garder à l'esprit que le Do-In n'est pas une pratique médicale au sens occidental du terme ni une idéologie, mais un art s'inscrivant prioritairement dans le domaine de la prévention, et plus généralement du « bien-être ».

Par conséquent, il doit :

- ✓ s'abstenir d'établir un quelconque diagnostic,
- ✓ se garder d'interrompre ou de modifier un traitement médical,
- ✓ s'interdire de prescrire ou conseiller des médicaments,
- ✓ diriger sans délai vers un médecin toute personne se plaignant ou présentant les signes d'un malaise,
- ✓ avoir une conception pluridisciplinaire de sa pratique.

L'animateur Do-In, quant à lui, s'engage à fixer ses honoraires, en accord avec l'équité, en les proportionnant aux prestations fournies, tout en restant libre d'offrir des séances ou encadrements d'ateliers gratuits. Rappelons que seul l'animateur Do-In certifié, et à jour de son assurance, est en droit de demander des honoraires.

Il doit également **fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois pour pouvoir prétendre aux certifications** et informer le

bureau exécutif si, par la suite, il faisait l'objet d'une quelconque condamnation ; faute de quoi, il s'exposerait à une radiation immédiate.

Il va de soi que dans le cas d'une condamnation grave, le bureau exécutif se verrait dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent, allant jusqu'au retrait, pour son titulaire, de la licence FFST.

La non-observation caractérisée, par un membre actif animateur ou formateur Do-In de la FFST, des engagements et principes énumérés ci-dessus entraînera sa radiation immédiate de la FFST, dès que le bureau exécutif en aura connaissance. Toutefois, l'intéressé aura toujours la possibilité de saisir la commission d'éthique. Des poursuites pourraient être également engagées à l'encontre de l'intéressé au cas où les intérêts moraux ou matériels de la FFST seraient compromis. Dans tous les cas de radiation, la citation illégitime de l'appartenance à la FFST ainsi que l'utilisation du logotype feront l'objet de poursuites.

Nom de l'adhérent :

Nom du formateur :

Date :

Mention manuscrite : « lu et approuvé »

Signature

Informations importantes :

Les stagiaires ont obligation de remettre un exemplaire de ce code de déontologie, daté et signé dès le début de leur formation.

Chaque centre de formation est tenu de garder en archivage, tous les codes de déontologie de l'ensemble des stagiaires et ceci dès le début de la première année de formation.

A la demande du CP ou de la Commission d'Éthique, chaque responsable de centre de formation aura pour obligation d'envoyer sous 8 jours à la FFST, le ou les code(s) de déontologie réclamé(s).

Cette procédure permet à la FFST d'avoir un document de référence en cas de non-respect de ce code par un stagiaire, et par conséquent d'avoir un moyen d'action. A ce sujet, il est précisé qu'un chargé de mission est en charge de vérifier tous les sites des élèves. En cas de non-respect de ce code de déontologie, le Comité Pédagogique et la Commission d'Éthique de la FFST ont la possibilité de mettre des sanctions allant de l'avertissement à l'interdiction de se présenter à la certification fédérale.

ANNEXE 2 : Fiche d'évaluation CF2ADI



Fédération Française de Shiatsu Traditionnel
12 rue des Epinettes - 75017 Paris – 01.44.29.64.77
www.ffst.fr

NOM :
Licence :

Prénom :
Date :

EXAMEN DO IN FFST : EVALUATIONS

PROJET PROFESSIONNEL		Non acquis 	A perfectionner 	Acquis
Compétence N°1 - Présenter et soutenir le projet professionnel				
Présentation du candidat	Motivation du candidat pour être animateur Do-In			
Capacité orale, expression	Facilité d'élocution, capacité à se faire comprendre, maîtrise émotionnelle, présentation structurée			
Pertinence du projet	Conception et faisabilité du projet, connaissance des démarches administratives, démarches entreprises ou projetées			
Connaissance du Code de Déontologie de la FFST	Conscience de l'importance d'être en conformité			

PÉDAGOGIE ET PRATIQUE		Non acquis 	A perfectionner 	Acquis
Compétence N°2 – Présentation de la séance et attention accordée au groupe				
Présentation de l'animateur au groupe.	Contact et prise en main du groupe, posture, dynamisme, envie et curiosité suscitée, clarté			
Support pédagogique : fiche de séquence	Structure, justification des exercices, séquençage horaire			
Utilisation de l'espace et / ou du matériel	Optimisation de l'espace, pertinence des matériels utilisés, capacité à s'en servir			
Conduite de la séquence en sécurité	Capacité à proposer une pratique sécurisée et adaptée au groupe ; Capacité à prévenir les accidents par la sécurisation de l'espace (maîtrise de l'environnement) et les consignes données au groupe			
Capacité d'évaluation	Capacité à s'assurer de la compréhension de la séquence, de l'atteinte des objectifs, de l'adaptation des exercices en fonction de pathologies individuelles.			

Dernière révision : 06/10/2020

ANNEXE 3 : Fiche d'inscription au CF2ADI



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SHIATSU TRADITIONNEL

Siège social, Espace Shiatsu - 12 rue des Épinettes - 75 017 Paris

Tél. : 01 42 29 64 77 - Courriel : shiatsu@ffst.fr

FICHE D'INSCRIPTION Certificat Fédéral d'Aptitude d'Animateur Do-In

à retourner complétée à la FFST 1 mois avant la date de l'examen

FORMATEUR – RESPONSABLE DU CENTRE DE FORMATION :

NOM : Prénom :
Centre de formation :
Centre d'examen : FFST PARIS 17

CANDIDAT :

NOM : Prénom :
Numéro de licence FFST :

Si 2^{ème} présentation, merci d'indiquer la ou les épreuves :

- compétence 1 : projet professionnel
 compétence 2 et 3 : pédagogie / pratique

A l'inscription : merci de joindre les éléments suivants :

- ✓ Photocopie du PSC1 ou équivalence de moins de 5 ans à la date de l'examen
- ✓ Bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- ✓ Règlement de 80 euros par chèque à l'ordre de la FFST
- ✓ **Original** du livret pédagogique, avec les différents modules validés par le formateur référent : modules Anat/Physio, MTC, Pédagogie/Pratique, installation professionnelle, stage.
- ✓ Un exemplaire au format PDF du projet professionnel

Date :

Signature du candidat

Signature du formateur

Attention ! Les candidats doivent être à jour de leur cotisation FFST le jour de l'examen.

Rappel : aucune candidature libre n'est possible.

Dossier envoyé obligatoirement sous couvert du formateur.

www.ffst.fr

Association à but non lucratif (loi de 1901) - Journal officiel du 13 juillet 1994 (article 1 420)
N° SIRET : 428 903 959 00024 - Code APE : 9499Z



ANNEXE 4 : Fiche de séquence

FICHE DE SEQUENCE

OBJECTIF :

PUBLIC :

NOMBRE DE PERS :

DUREE :

LIEU :

MATERIEL :

CONTRE INDICATIONS :

DEROULE/ CONSIGNES TECHNIQUES/ PRECAUTIONS :

ANNEXE 5 - Livret pédagogique du stagiaire (extraits)

Nom :
Prénom :
 n° licence FFST :
Adresse :

Téléphone :
Mail :@.....

Photo récente

Formateur Do-In référent :
 Centre de Formation :
 Date de début de la formation d'animateur Do-In :

Qualifications / Formations antérieures :
 (Forme, bien-être-santé, disciplines énergétiques, sport, développement personnel...):

CURSUS ANIMATEUR DO-IN FFST

Partie sous la responsabilité du formateur référent, préalable à l'examen fédéral

	Durée	Date	Signature/Tampon
Module Anatomie/Physiologie	35h		
Module Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)	35h		
Formation et évaluation pratique et pédagogique	80h		
Module Installation professionnelle	4h		
Stage d'immersion auprès d'un formateur ou animateur Do-In FFST	2h min		

CERTIFICAT FEDERAL D'APTITUDE D'ANIMATEUR DO-IN

PSC1 (- 5 ans)	Date	Validation FFST
Projet Professionnel : - Présentation - Soutenance		
Mise en situation : - Contenu pédagogique - Qualité de la pratique		

Spécialités Do-In : une minimum au choix, conseillée de réaliser dans les 3 ans suivant l'obtention du CF2ADI.

Spécialité	Date	Formateur	Signature
1 ^{ère}			
2 ^{ème}			
3 ^{ème}			
4 ^{ème}			



Fédération Française de Shiatsu Traditionnel

12, rue des Epinettes - 75017 Paris

Tel : 01 42 29 64 77

Mail : shiatsu@ffst.fr

www.ffst.fr